



La stratification sociale de la société québécoise, revisitée et mise à jour, 1971-2016

Quebec Social Stratification Revisited and Updated, 1971-2016

Simon Langlois

Numéro 75, 2021

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1088875ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1088875ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Langlois, S. (2021). La stratification sociale de la société québécoise, revisitée et mise à jour, 1971-2016. *Les Cahiers des Dix*, (75), 149–200.
<https://doi.org/10.7202/1088875ar>

Résumé de l'article

Cette contribution examine la mutation qui a profondément transformé la structure sociale de la société québécoise depuis la Révolution tranquille. Elle propose un nouveau schéma des classes sociales construit dans une perspective néo-durkheimienne et propose un ensemble de micro classes afin de livrer une analyse fine de la stratification sociale, qui couvre la période 1971-2016. D'anciennes classes sociales ont vu leur poids relatif diminuer, notamment en milieu ouvrier ainsi que chez les employés, et de nouvelles classes ont émergé. Le sommet de la hiérarchie sociale s'est élargi et diversifié. Les femmes ont accentué leur présence dans les douze grandes classes distinguées, bien que d'importantes différences subsistent à un niveau moins agrégé spécifié par les micro classes. Une grande convergence des positions sociales est observée entre les régions métropolitaines de Montréal et de Québec et l'opposition ville-campagne d'autrefois s'est largement transformée. Les diverses régions comptent en 2016 bon nombre d'occupations typiques de la modernité avancée qui requièrent un certain capital culturel et elles se caractérisent toujours par un grand nombre d'occupations liées à l'exploitation des ressources naturelles et à l'agriculture.

La stratification sociale de la société québécoise, revisitée et mise à jour, 1971-2016¹

SIMON LANGLOIS

Une véritable mutation macrosociale a profondément transformé la société québécoise depuis la Révolution tranquille. L'urbanisation s'est accélérée et une large majorité de la population vit dans les grandes agglomérations et dans les métropoles régionales. L'immigration est une autre dimension majeure de cette mutation macrosociale dont l'ampleur a donné lieu à de nombreuses analyses et dont l'impact sur les questions identitaires occupe une large place dans les études des experts et dans les débats sur la place publique. Une troisième dimension – la transformation de la structure sociale – a reçu moins d'attention de la part des analystes de la société québécoise, qui l'ont par ailleurs le plus souvent abordée en privilégiant les revenus

1. Je remercie Hubert Doyon, étudiant à la maîtrise en sociologie de l'Université Laval, pour son travail dans le traitement des données statistiques. J'exprime ma gratitude à Andrée Fortin et Fernand Harvey, collègues au sein des Dix, pour leurs remarques sur une première version de ce texte. Mes remerciements vont enfin au Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et au Fonds québécois de recherche Société et Culture pour leur appui financier.

des individus et des ménages comme indicateurs, notamment dans les travaux sur le déclin (non avéré) des classes moyennes. L'analyse des statuts sociaux basée sur les occupations des individus a été délaissée, contrairement à ce qui s'est passé dans les années 1960 à 1980, qui ont été une sorte d'âge d'or des études en stratification sociale. Nous nous attardons à combler cette lacune en privilégiant les occupations et les professions comme indicateurs dans l'étude de la stratification sociale de la société québécoise.

Nous avons publié en 2015 dans *Les Cahiers des Dix* une analyse de la stratification sociale de la société québécoise entre 1971 et 2011 qui en dressait un portrait d'ensemble². Nous profiterons de l'accessibilité aux données du recensement de 2016 pour mettre à jour notre travail et, comme toute recherche est perfectible, nous apporterons un certain nombre de modifications à la typologie des classes sociales proposée antérieurement. Celle-ci s'inscrit dans une perspective néo-durkheimienne, brièvement exposée ici, suivie par la présentation de la mise à jour de notre schéma de classes, qui distingue notamment le statut des petits propriétaires d'entreprises ou encore qui différencie les cultivateurs exploitants et les ouvriers agricoles. Suivra l'analyse revisitée proprement dite de la stratification sociale de la société québécoise.

Perspective néo-durkheimienne

Pour Émile Durkheim, la structure sociale porte l'empreinte de la différenciation des occupations qui fait suite à la division du travail dans la société moderne. Elle est caractérisée par la complémentarité et l'interdépendance fonctionnelle, la complémentarité et la coopération entre les individus, bref par l'établissement de relations sociales nouvelles bien davantage que par les conflits structureaux tels qu'ils ont pu exister

2. Simon LANGLOIS, « La nouvelle stratification sociale de la société québécoise, 1971 à 2011 », *Les Cahiers des Dix*, 69 (2015), p. 341-370.

dans les premiers temps de la révolution industrielle³. La production industrielle d'un avion, la recherche d'un nouveau médicament par une société pharmaceutique, l'administration d'une grande ville et celle de l'État font appel à un grand nombre de compétences, de savoir-faire et de qualifications diversifiées et interdépendantes. Les tâches sont partagées et les activités professionnelles sont fractionnées, soit à la suite de la certification de compétences spécialisées, soit dans la foulée de la segmentation du travail interne à une entreprise ou à une organisation. L'analyse de la stratification sociale dans la modernité avancée doit prendre en compte cette interdépendance accrue entre les fonctions sociales et entre les occupations.

L'extension des modèles organisationnels, le développement des savoirs et l'avènement des nouvelles technologies ont accentué la différenciation des emplois et des occupations. Des hiérarchies de statuts sociaux se sont constituées au sein d'un même domaine d'activité, bien plus complexe qu'autrefois. Ces nouvelles réalités ont radicalement modifié la nature du travail tout en facilitant la création de nouveaux corps d'emplois. Prenons le champ médical. Les médecins spécialistes, les omnipraticiens, les chercheurs de haut niveau, les divers spécialistes en soins (physiothérapeutes, etc.), les techniciens de laboratoire, les infirmières (super infirmières, infirmières, aides-infirmières), les secrétaires médicales, les préposés aux soins des bénéficiaires donnent à voir une division du travail poussée, qui se traduit par un ensemble de responsabilités diverses, de rémunérations hiérarchisées, de statuts sociaux différents. Le travail des uns requiert la coopération des autres, une idée-force que Durkheim avait bien entrevue dès le xix^e siècle. Il en va de même dans tous les autres secteurs d'activité – que ce soit dans le monde des employés de bureau, dans le monde du commerce ou encore dans le monde ouvrier – dans lesquels l'on observe une division du travail étendue qui implique des compétences diversifiées et des occupations différenciées et hiérarchisées.

3. Émile DURKHEIM, *De la division du travail social* [Paris, Félix Alcan, 1893], Paris, Presses universitaires de France, 1960.

Les groupements d'occupation constituent autant d'ensembles moraux (au sens durkheimien). Comme l'avait bien entrevu l'auteur de la *Division du travail social*, les membres de ces groupements développent des idées, des sentiments et des intérêts qui sont à l'origine de la constitution de représentations sociales communes. Celles-ci donnent une cohérence interne aux divers groupements d'individus qui, en plus de partager des intérêts corporatifs, construisent des visions du monde comme l'a bien précisé Fernand Dumont dans *Le lieu de l'homme* (1968).

Bien entendu, des conflits persistent toujours, mais ils ont perdu leur caractère structurant ou dominant dans l'ensemble du monde du travail, contrairement à ce qui se passait au moment de la Révolution industrielle. Les relations de travail sont davantage encadrées sur le plan légal et les diverses associations professionnelles, sans oublier les syndicats, contribuent à leur régulation. Parallèlement à la division plus prononcée du travail, on a observé un élargissement des règles qui touchent les occupations et une institutionnalisation des rapports sociaux. « Ainsi se forment ces règles dont le nombre s'accroît à mesure que le travail se divise et dont l'absence rend la solidarité organique ou impossible ou imparfaite », avançait Émile Durkheim dans la conclusion – prémonitoire – de son ouvrage *De la division du travail social*⁴. Cependant, comme les transformations dans l'univers du travail sont rapides et constantes, « les intérêts en conflit n'ont pas encore eu le temps de s'équilibrer⁵ », observe avec pertinence le sociologue, d'où la persistance d'antagonisme et de revendications, la nécessité des négociations et la mise en place au fil des années de règles régulant des aspects jusque-là négligés, comme l'équité des rémunérations entre les femmes et les hommes, la discrimination envers certaines minorités, la santé et la sécurité au travail, etc.

L'institutionnalisation et la régulation des relations et des conditions de travail caractérisent de manière plus nette les emplois occupés dans

4. É. DURKHEIM, *De la division du travail social*, *op.cit.*, p. 403.

5. *Ibid.*, p. 362.

les grandes organisations ainsi que les occupations les plus qualifiées. À mesure que l'on descend dans la hiérarchie sociale, mesurée de diverses manières, l'institutionnalisation et la régulation des relations de travail sont moins fortes et les aspects dysfonctionnels du marché de l'emploi y sont nettement plus visibles. Les conditions de travail plus pénibles, l'insécurité, la précarité, le sous-emploi et bien d'autres aspects se révèlent problématiques, en particulier dans les catégories socioprofessionnelles les moins qualifiées.

L'enjeu principal de cette division du travail s'est déplacé de la domination et de l'exploitation – si caractéristiques des premiers temps de la révolution industrielle et encore présentes dans certains segments au bas de la hiérarchie sociale – vers l'inégalité entre les personnes titulaires des emplois. Celles-ci revendiquent leur juste part des rémunérations et elles militent pour améliorer leurs conditions de travail en contexte changeant. Ces revendications sont portées à une échelle micro dans les différentes branches d'activité et dans les groupements d'occupations relativement homogènes comme chez les infirmières, les enseignants, les ouvriers de la construction, les syndiqués de telle grande entreprise, les chauffeurs d'autobus, les employés de bureau d'une grande ville, etc. Les revendications touchent généralement des enjeux propres à ces occupations, comme on le voit dans les grèves des enseignants, des infirmières, des employés des chemins de fer, etc. Les grands mouvements sociaux observés dans la première moitié du xx^e siècle – pensons aux grèves ouvrières des années 1900 ou à la grève de l'amiante au Québec en 1949 – portaient des revendications propres à leur secteur d'activité, certes, mais aussi des demandes et des exigences pertinentes pour toute la classe ouvrière, alors fort nombreuse. Si les grévistes de cette époque avaient des griefs et des attentes spécifiques à leurs milieux de travail, ils militaient aussi très souvent pour des changements macrosociologiques. Ce n'est généralement plus le cas lors des grèves et des contestations dans le premier quart du xxi^e siècle.

L'analyse de la stratification sociale doit prendre en compte ces nouvelles réalités du monde du travail. Elle doit mieux s'accorder au caractère *microsociologique* de l'appartenance et de la position sociale associée à l'occupation, ce qui nécessite la construction de micro classes susceptibles d'être davantage discriminantes dans les analyses sociologiques que les grands schémas de classes sociales. Cela n'exclut pas le sentiment d'identification à des ensembles plus larges, mais ceux-ci sont plus flous. Ainsi, une forte majorité des individus s'identifie à la classe moyenne, aux contours cependant imprécis et à dimension plurielle, plutôt qu'à une classe en particulier.

Schéma gradualiste de micro classes sociales

Nous proposons un schéma gradualiste de micro classes sociales afin de caractériser la structure sociale du Québec. Le schéma a une double structure. Il comporte d'abord un ensemble de 48 micro classes, soit des groupements relativement homogènes d'occupations qui sont ensuite agrégés en douze grandes classes. Les micro classes sont cohérentes selon les critères retenus pour les constituer, mais aussi parce qu'elles assurent leur cohésion à partir de représentations sociales partagées et de relations sociales établies au sein d'un même sous-ensemble. L'approche gradualiste est mieux en mesure de saisir la structure sociale qui résulte de la division du travail que les représentations catégorielles à la John Golthorpe ou à la Eric Olin Wright, comme l'ont souligné Olivier Galland et Yannick Lemel⁶ :

6. John GOLTHORPE et Eric Olin WRIGHT ont dirigé deux grands programmes internationaux de recherche sur les classes sociales dans les années 1980 et 1990, l'un d'inspiration néo-webérienne et l'autre, d'inspiration marxiste. Sur ces questions, voir l'ouvrage de Yannick LEMEL et Heinz Herbert NOLL [dir.], *Changing Structures of Inequality. A Comparative Perspective*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2002.

[...] le monde professionnel est un segment de la société où les changements sociaux comme techniques (par exemple actuellement avec la numérisation et la généralisation d'Internet) sont importants. Incidemment, les représentations gradualistes sont vraisemblablement mieux à même d'introduire les changements rapides dans ce domaine que ne le sont les représentations catégorielles⁷.

Pour construire notre typologie des micro classes, nous distinguerions six critères caractérisant les occupations dans la modernité avancée : le diplôme, la formation particulière en emploi, le caractère manuel ou non du travail, la relation d'autorité sur autrui, la propriété des moyens de production et, enfin, le secteur d'activité dans le cas des employés.

Source des données et définition opératoire des micro classes sociales

Nous construisons les micro classes à partir des données sur les occupations des individus recueillies lors des recensements canadiens effectués de 1971 à 2016 (le dernier disponible). Celles-ci sont désormais assez précises et elles rendent possible l'élaboration d'un schéma de micro classes qui se base très largement sur des critères sociologiques pertinents, malgré certaines contraintes inévitables. Cette source de données a le grand avantage de toucher toute la population active.

Statistique Canada et le ministère fédéral Emploi et Développement social Canada ont élaboré *La classification nationale des professions* (ci-après CNP) à partir de l'examen de 40 000 titres d'emplois qui ont été regroupés dans une structure graduelle. Le principe directeur de la classification est le genre de travail effectué, « déterminé d'après les tâches, les fonctions et les responsabilités de la profession » (CNP 2016, p. 5). Les groupes de base sont constitués de façon à être les plus homogènes possibles. Ces derniers servent de points de départ à nos analyses. Différentes conditions d'accès à la profession sont considérées : le type et le niveau d'études formelles (diplôme d'études secondaires, diplôme d'études au collège ou DEC, diplôme universitaire), la formation particulière (apprentissage des pilotes d'avion, formation en cours d'emploi), l'expérience dans la profession (pour les contremaîtres, par exemple), les licences et permis (plombiers, infirmières, etc.) et, enfin, les exigences distinctives (talent artistique ou littéraire, par exemple). Afin d'obtenir des groupes cohérents dans une branche d'activité donnée – notamment dans le domaine des emplois manuels et dans celui des services –, divers

7. Olivier GALLAND et Y. LEMEL, *Sociologie des inégalités*, Paris, Armand Colin, 2018, p. 118.

éléments sont pris en considération : l'équipement et les processus industriels utilisés, les matériaux transformés, les biens fabriqués, les services aux personnes fournis, la complexité du travail et le degré de responsabilité. La CNP considère enfin certaines situations particulières comme la transférabilité des compétences et certaines situations de mobilité professionnelle. La CNP prend en compte une combinaison de ces critères ou conditions d'accès afin d'établir une classification en quatre niveaux de compétences, soit dix grandes catégories professionnelles, 40 grands groupes, 140 groupes intermédiaires et 500 groupes de base. C'est à partir de ces 500 groupes que nous avons établi notre schéma de classes sociales. Statistique Canada publie par ailleurs une documentation technique qui permet de trouver la correspondance entre les 500 groupes d'occupations en 2016 et ceux des années antérieures.

Il faut par ailleurs souligner certaines limites que présente la CNP aux fins d'une étude de la stratification sociale. Règle générale, il n'est pas possible d'associer la profession d'un individu à la taille de l'entreprise. Ainsi, on ne peut pas différencier dans cette base de données l'avocat exerçant dans un grand cabinet, l'avocat salarié dans une grande organisation, celui qui pratique de manière autonome ou encore celui qui travaille dans une association sans but lucratif. Par contre, il est possible d'isoler les propriétaires dans les secteurs du commerce de détail, dans les services de la restauration et de l'hébergement. Les entrepreneurs généraux dans la construction et dans des métiers particuliers comme la plomberie ou l'électricité sont aussi considérés à part dans la classification⁸. De même, les agriculteurs exploitants et les pêcheurs propriétaires sont classés à part. Nous pouvons donc délimiter un groupement professionnel très important de petits et moyens propriétaires et d'entrepreneurs et aussi distinguer les exploitants agricoles propriétaires de leurs entreprises et les ouvriers agricoles.

La CNP différencie les contremaîtres et les surveillants qui encadrent le travail d'autres personnes dans les différents groupes de base en milieu ouvrier, chez les employés de bureau, chez les employés dans la vente et les employés dans les services, ainsi que dans certaines professions du domaine médical (infirmières). Ce sont des secteurs d'activité dans lesquels les relations de pouvoir et d'autorité sont importantes et doivent être prises en compte dans l'analyse de la stratification sociale. Par contre, les surveillants et les chefs d'équipe chez les techniciens et dans les professions intermédiaires ne sont pas classés à part parce que les recherches des concepteurs de la CNP « ont révélé que la surveillance ne représente habituellement qu'une petite partie des fonctions rattachées à ce genre d'emploi ».

8. Dans le cas de quelques occupations, la CNP inclut certains surveillants dans le groupe de base des entrepreneurs (en plomberie, par exemple), mais tout indique qu'ils sont en minorité.

Une autre limite mérite d'être mentionnée. Il aurait été pertinent de considérer le prestige associé aux différentes occupations et aux divers types d'emplois, ce qui aurait cependant exigé une enquête *ad hoc*. Ce critère ne sera pas pris en compte dans la formation proposée des groupements sociaux. Notons cependant qu'il existe une corrélation entre les compétences telles que définies par la scolarité et la formation en emploi, d'un côté, et l'évaluation des occupations en termes de prestige, de l'autre. Ainsi, les ouvriers des métiers qualifiés (ou avec cartes de compétence) sont-ils mieux considérés sous cet aspect que les manœuvres au sein du grand groupement des cols bleus.

Le développement du système d'éducation a eu un impact considérable sur la stratification sociale. Le diplôme et la certification des connaissances exigés dans les emplois sont déterminants dans l'accès aux positions sur le marché du travail. Le diplôme universitaire est demandé pour l'entrée dans une profession libérale et il est largement requis des cadres supérieurs dans les grandes organisations. Bien entendu, certains membres des classes supérieures peuvent y avoir accès par mobilité professionnelle sans avoir de diplôme universitaire, mais ils sont désormais en minorité. L'accès aux professions intermédiaires requiert un diplôme postsecondaire, soit dans une discipline du premier cycle universitaire, soit dans un domaine spécialisé enseigné dans les collèges. C'est le cas pour les infirmières ou pour les techniciens dans un grand nombre de domaines. Le diplôme d'études secondaires est généralement demandé dans la classe des employés de bureau ainsi que pour les employés dans la vente et dans les services, de même que dans de nombreux emplois en milieu ouvrier. La hiérarchie des diplômes est fortement corrélée à la hiérarchie sociale, mais il n'y a pas une parfaite adéquation entre la gradation observée dans le système scolaire et celle qui caractérise le système social. D'autres critères doivent être pris en compte.

La qualification associée aux fonctions à accomplir est attestée, non seulement par les diplômes, mais aussi par la formation particulière propre aux diverses occupations. De telles formations sont exigées dans

un grand nombre d'occupations et de professions tout au long de l'échelle sociale, des professions libérales aux ouvriers. Les avocats doivent faire une année de stage en milieu professionnel et passer l'examen du barreau de leur ordre professionnel. Certaines occupations requièrent des licences et des permis qui sont essentiels à l'accès en emploi (électriciens, infirmières). Les apprentis dans les milieux ouvriers doivent accumuler des centaines d'heures de travail avant d'avoir leur certification professionnelle ou encore leur « carte de compétence », comme c'est le cas pour les ouvriers qualifiés dans le secteur de la construction. D'autres occupations exigent une expérience professionnelle acquise sur le tas (pour les contremaîtres, les directeurs de succursales bancaires, etc.). Enfin, certaines conventions collectives définissent de leur côté des niveaux hiérarchiques et des niveaux de responsabilité, principalement dans les grandes organisations.

La distinction entre les cols blancs et les cols bleus – centrale dans toutes les études de stratification sociale – demeure pertinente de nos jours. Les cols bleus travaillent manuellement et « transforment la matière », pour reprendre les mots de Maurice Halbwachs (1877-1945), mais les tâches accomplies et les fonctions de ces derniers sont fort différentes et il importe de les séparer selon leurs qualifications. La différenciation entre ouvriers qualifiés, semi-qualifiés et non qualifiés, est toujours pertinente et elle a un sens pour les travailleurs manuels. Les cols blancs de leur côté sont impliqués dans des relations sociales qui sont l'objet même de leur travail (enseigner, soigner, vendre, servir, etc.). De nos jours, le travail de bureau et celui des individus impliqués dans les services aux personnes sont souvent taylorisés, divisés en tâches segmentées à accomplir, comme ce fut d'abord le cas du travail en usine.

L'autorité et le pouvoir associés à une position sociale sont plus difficiles à mesurer empiriquement. La relation des cadres et des gestionnaires avec les employés et les personnes subalternes est complexe et elle comporte de multiples dimensions comme la planification du

travail à effectuer, la gestion de l'environnement de travail, l'application des conventions collectives de travail, etc. Il est difficile dans leur cas de séparer ce qui relève de l'exercice du pouvoir sur autrui des autres aspects reliés à la gestion. Par contre, certaines fonctions sociales portent spécifiquement sur l'encadrement du travail d'autrui, comme c'est le cas pour les contremaîtres et les superviseurs dans certaines branches d'activité, plus précisément chez les employés de bureau, dans le secteur de la vente, dans celui des services aux personnes et en milieu ouvrier. Cette forme d'encadrement est généralement considérée à part dans l'analyse de la stratification sociale parce qu'elle implique une relation d'autorité sur des subalternes et de contrôle de leur travail.

La propriété des moyens de production a été historiquement une dimension incontournable dans les études en stratification sociale. Il importe en effet de considérer à part, dans un schéma de classes, les petits propriétaires – dans des branches d'activités comme la vente, l'hébergement, la restauration, les services aux personnes (coiffure, etc.) – de même que les entrepreneurs dans des métiers particuliers comme la plomberie, l'électricité ou encore dans le domaine de la construction. Il en va de même pour les exploitants agricoles propriétaires de leurs entreprises, qu'il convient de séparer des ouvriers agricoles.

Le secteur d'activité quant à lui permettra de séparer les employés de bureau, les employés dans la vente et les employés dans les services.

Nous proposons de construire 48 micro classes à partir des six critères explicités plus haut. Ces micro classes sont constituées à partir des 40 000 titres d'emplois de *La classification nationale des professions* (CNP 2016) de Statistique Canada et les données sont tirées des recensements canadiens de 1971 à 2016. L'encadré n° 2 donne plus de précisions sur la construction de ces micro classes et sur la source des données.

Classes, micro classes sociales et exemples de titres d'emploi

1 Cadres supérieurs

Hauts dirigeants d'entreprises, haute fonction publique, membres des corps législatifs, officiers supérieurs (armée, police)

2 Professionnels

Professions libérales

Avocats, médecins, notaires, architectes, pharmaciens

Professions en sciences

Ingénieurs, chimistes, physiciens, arpenteurs-géomètres

Professions des sciences sociales

Psychologues, sociologues, économistes, travailleurs sociaux

Écrivains, artistes et journalistes

Musiciens, auteurs, danseurs, peintres, journalistes

Professeurs d'université et de collèges

Autres professionnels

Ministres du culte, prêtres

3 Cadres intermédiaires et directeurs

Administrateurs, directeurs de services, cadres moyens

4 Professionnels intermédiaires

Administration

Adjoints de direction, agents de programmes, superviseurs de services

Santé et services sociaux

Infirmières, soins thérapeutiques, denturologistes, travailleurs communautaires

Éducation

Enseignants du primaire et du secondaire, conseillers en formation

Religion

Religieux et religieuses

5 Techniciens

Administration

Agents de personnel, techniciens juridiques, acheteurs, experts en sinistres

Santé et services sociaux

Techniciens dans divers secteurs médicaux, infirmiers auxiliaires, techniciens de laboratoire

Arts et culture

Techniciens en bibliothéconomie, techniciens de la scène, dessinateurs, décorateurs

Sciences

Techniciens divers, pilotes, designers industriels

Techniciens en informatique et communications

Concepteurs de jeux vidéo, analystes en informatique

Officiers et protections

Policiers, pompiers, membres des forces armées, huissiers

6 Propriétaires et entrepreneurs

Propriétaires de commerces

Propriétaires en restauration et hébergement

Propriétaires et entrepreneurs en construction

Propriétaires en fabrication et transport

7 Exploitants agricoles et pêcheurs propriétaires

Cultivateurs exploitants et pêcheurs propriétaires

Cultivateurs propriétaires, éleveurs, pêcheurs propriétaires

Autres exploitants agricoles

Propriétaires de pépinières, de vignobles, aménagement paysager

8 Contremaîtres et superviseurs

Contremaîtres et superviseurs dans les bureaux

Contremaîtres et superviseurs dans la vente

Contremaîtres et superviseurs dans les services

Contremaîtres et superviseurs dans la fabrication et la construction

Contremaîtres et superviseurs en agriculture et pêche

9 Employés de bureau

Secrétaires et adjoints administratifs

Secrétaires, secrétaires juridiques, secrétaires médicales

Employés de bureau qualifiés

Agents de prêts, évaluateurs, estimateurs, agents d'immigration

Commis, dactylographes

Commis au personnel, téléphonistes, messagers, commis de perception, commis aux achats

10 Employés dans la vente

Commis, caissiers

Vendeurs, commis, caissiers, emballeurs

Conseillers en vente, agents de billetterie

Voyageurs de commerce, réceptionnistes, agents de publicité

Autres personnels de la vente

Conseillers de voyage, spécialistes du commerce de gros

11 Employés dans les services

Services personnels

Coiffeurs, aides familiales, entraîneurs, personnels des casinos, serveurs

Services de santé

Aides-infirmiers

Services d'éducation

Entraîneurs, animateurs de sports, aides-enseignants

Services alimentaires

Cuisiniers, bouchers, serveurs

Services en transports

Conducteurs d'autobus, de métro, de taxi

12 Ouvriers et cols bleus

Artisans

Ébénistes, cordonniers, graveurs, etc.

Ouvriers qualifiés des métiers de la construction

Peintres, plombiers, vitriers, électriciens

Mécaniciens, ouvriers qualifiés en réparation

Mécaniciens, débosseurs, mécaniciens de machines fixes

Conducteurs et camionneurs

Conducteurs de camions et de machineries spécialisées

Ouvriers (manufactures, transformation)

Chaudronniers, tisserands, opérateurs de machines

Ouvriers (mines et forêts)

Mineurs, bûcherons, opérateurs de machines

Manœuvres (bâtiment, usines)

Manœuvres, manutentionnaires, préposés à l'entretien

Ouvriers agricoles

Ouvriers sur les fermes et dans les exploitations, manœuvres à la récolte

Contrairement aux grands schémas de classes sociales, les micro classes peuvent être qualifiées de réalistes, car elles ont un sens pour les individus et elles renvoient à des réalités vécues au quotidien dans la société. Les termes ouvriers qualifiés du bâtiment, professions libérales, exploitants agricoles, techniciens en informatique, ou encore propriétaires de petits commerces, évoquent des sous-ensembles sociaux significatifs en termes de positions sociales. Les micro classes sont relativement homogènes selon les critères de la nature du travail effectué, la qualification requise en emploi et le domaine d'activité. Elles sont des subdivisions de la vie au travail de tous les membres de la société,

comme l'ont bien dégagé Peter Blau et Ritchie Milby. « Le concept de structure sociale, dans le sens que lui attribuent Durkheim et nous-mêmes, renvoie à la division d'une population en sous unités dont les membres entretiennent des relations sociales plus importantes et plus étroites que dans les différentes populations englobantes⁹. » Ces micro classes sont un cadre intégrateur de la vie sociale – comme la religion ou la famille dans les sociétés à solidarité « mécanique » (Durkheim) ou traditionnelle – d'une importance cruciale dans l'ère moderne, mais encore aussi à notre époque. L'institutionnalisation des relations sociales par les règles normatives et par la vie associative – syndicats, associations professionnelles, etc. – contribue à donner corps à ces groupements.

Les micro classes seront regroupées en douze grandes classes pertinentes pour l'analyse macrosociologique de la structure sociale de la société québécoise et pour l'étude de sa mutation sur près d'un demi-siècle. Le libellé identifiant ces classes apparaît dans l'encadré. Ces douze classes ne constituent pas une échelle ni une hiérarchie au sens strict. Il s'agit en fait d'une typologie qui, d'une part, comprend une certaine gradation entre plusieurs types et qui, d'autre part, comporte une relation d'équivalence entre d'autres types ou paliers. La gradation s'explique par les critères de la scolarité, de la complexité de la formation et du degré de responsabilité. Ainsi, le statut social des cadres supérieurs est-il plus élevé que celui des cadres intermédiaires. Il en va de même pour les professions libérales par rapport aux professions intermédiaires. Par contre, ces dernières et la classe des techniciens constituent deux paliers en situation de relative équivalence du point de vue de la position sociale. Il en va de même pour les trois classes d'employés. Nous verrons par ailleurs que la classe des ouvriers et cols bleus est elle-même caractérisée par une hiérarchie de statuts sociaux qu'il importe de distinguer.

9. Peter M. BLAU et Ritchie L. MILBY, « Faits sociaux et structure sociale », dans Philippe BESNARD, Massimo BORLANDI et Paul VOGT [dir.], *Division du travail. Durkheim un siècle après*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, p. 136.

Mutation macrosociale de la société québécoise

La population active a un peu plus que doublé au Québec entre 1971 et 2016 passant de 1,9 million à 4,15 millions de personnes, soit une croissance de 118 %, mais les douze classes sociales n'ont pas connu la même augmentation de leurs effectifs comme on peut le constater dans le Tableau 1. On observe très nettement une montée vers le haut dans la hiérarchie sociale depuis 1971. Les cadres supérieurs, les cadres intermédiaires et directeurs, les professionnels ainsi que les professionnels intermédiaires et les techniciens sont nettement plus nombreux et leur importance relative au sein de la structure sociale s'est accrue plus rapidement que la population active et la majorité des autres classes a connu une croissance plus faible et même une importante régression (cf. Tableau 2). Cette profonde transformation est le résultat de la mobilité sociale structurelle. Celle-ci caractérise l'ouverture de nouvelles positions sociales dans les échelons élevés et le déclin d'un certain nombre de positions aux échelons les plus bas.

Tableau 1 : Distribution des personnes actives dans les classes sociales selon l'année, 1971 à 2016, Québec

Classes sociales	1971	1981	1991	2001	2011	2016
1. Cadres supérieurs	1.6	1.4	1.8	1.8	2.2	2.0
2. Professionnels	4.7	5.6	6.4	7.6	9.0	9.3
3. Cadres intermédiaires et directeurs	1.2	2.3	3.7	3.8	3.7	3.7
4. Professionnels intermédiaires	6.4	6.3	5.9	6.6	7.6	7.6
5. Techniciens	8.4	9.3	11.1	13.3	16.9	17.1
6. Propriétaires et entrepreneurs	1.6	2.2	4.5	3.8	3.8	3.9
7. Exploitants agricoles et pêcheurs	1.9	1.2	1.2	1.2	0.9	0.8
8. Contremaîtres et superviseurs	8.8	8.3	3.7	4.1	3.2	3.1
9. Employés de bureau	16.2	15.7	15.6	12.5	11.0	9.7
10. Employés dans la vente	8.8	10.2	9.6	10.0	10.1	9.9
11. Employés dans les services	11.1	11.3	14.0	13.9	14.4	15.6
12. Ouvriers et cols bleus	29.4	26.1	22.4	21.2	17.2	17.3
Total	100	100	100	100	100	100
	1,908,769	2,823,878	3,440,610	3,644,405	3,880,370	4,153,960

Tableau 2 : Taux de croissance des classes sociales, 2016/1971, Québec

Classes sociales	Femmes	Hommes	Total
1. Cadres supérieurs	6.82	2.25	2.78
2. Professionnels	13.02	2.53	4.31
3. Cadres intermédiaires et directeurs	13.18	4.71	6.60
4. Professionnels intermédiaires	2.98	1.88	2.60
5. Techniciens	11.18	2.62	4.44
6. Propriétaires et entrepreneurs	nd	3.59	5.31
7. Exploitants agricoles et pêcheurs	9.61	0.68	0.87
8. Contremaîtres et superviseurs	1.32	0.63	0.77
9. Employés de bureau	1.67	0.80	1.30
10. Employés dans la vente	2.95	2.02	2.46
11. Employés dans les services	3.50	2.66	3.06
12. Ouvriers et cols bleus	1.17	1.30	1.28
Total	3.26	1.67	2.18

La croissance plus forte du nombre de personnes actives dans les positions en haut de l'échelle sociale a été rendue possible par le développement considérable de l'éducation. Plus on monte dans la hiérarchie des classes, plus le diplôme prend de l'importance. La démocratisation de la fréquentation scolaire a par ailleurs joué un rôle important en favorisant la mobilité sociale ascendante d'un grand nombre de fils et de filles d'origines modestes. En acquérant une formation postsecondaire, ces individus ont pu ainsi avoir accès à des emplois supérieurs. Donnons un exemple qui illustre la mobilité structurelle et la mobilité intergénérationnelle. La création de la Caisse de dépôt et placement du Québec dans les années 1960 a ouvert de nouvelles possibilités de carrière à des techniciens en administration, à divers types de professionnels (en finances, en droit, en comptabilité, en gestion, etc.) et à de hauts dirigeants qui y ont eu accès grâce à leurs diplômes. De même, la mise en place de cette institution et sa croissance

ont été rendues possibles par le développement du système d'éducation québécois qui a produit les diplômés requis.

Les lignes qui suivent proposent une brève analyse de la mutation de la structure sociale québécoise entre 1971 et 2016 en distinguant cinq grands groupements : les classes supérieures, les classes moyennes, les propriétaires et contremaîtres, le monde des employés et le monde ouvrier.

Les classes supérieures

Le sommet de la pyramide sociale s'élargit. La classe des cadres supérieurs comprend les dirigeants des grandes entreprises, les élus aux parlements, les hauts cadres administratifs, les propriétaires de grandes entreprises, etc. On peut estimer à environ 84 100 le nombre de cadres supérieurs au Québec et cette classe représente 2 % du total des personnes actives en 2016 contre 1,6 % en 1971. L'augmentation du nombre de membres dans cette classe a été somme toute modeste en 45 ans. On y compte 28,3 % de femmes en 2016, par rapport à 11,5 % en 2011. La progression de la présence féminine aux plus hauts échelons de la hiérarchie sociale a été plus lente que dans les autres classes sociales et nous y reviendrons dans la section suivante en examinant plus avant la féminisation de la structure sociale.

C'est plutôt la classe des cadres intermédiaires qui a connu la plus forte croissance parmi les douze classes que nous avons distinguées en multipliant par 6,6 ses effectifs depuis 1971 (cf. la 3^e ligne du Tableau 2). Cette classe sociale comprend les directeurs de services dans les entreprises privées et dans les différents appareils étatiques, les administrateurs ou encore les propriétaires et chefs d'entreprise de taille moyenne. Cette hausse s'explique par l'extension du modèle organisationnel au sein de la société québécoise. La croissance des effectifs dans la classe des cadres intermédiaires est en effet en lien direct avec la bureaucratisation et la croissance du nombre de grandes organisations. Ainsi, la taille des villes s'est accrue avec l'urbanisation, entraînant la création de nombreuses

occupations diversifiées dans les divers services administratifs mis en place dans les municipalités. Il en va de même dans les universités et collèges, dans le monde de la finance, dans les centres de recherche, dans les centres commerciaux, dans les grandes et moyennes entreprises privées, etc.

En regroupant les classes des cadres supérieurs et des cadres intermédiaires, on voit que 5,7 % des personnes actives sont impliquées dans la gestion et l'encadrement à un haut niveau de responsabilité en 2016 contre 2,8 % en 1971 (cf. les lignes 1 et 3 du Tableau 1). Le contraste avec l'année 1971 est frappant. La hausse observée témoigne de la forte présence des grandes organisations, tant privées que publiques, dans la société québécoise : Hydro-Québec, appareils de l'État, appareils municipaux, grandes sociétés à capital privé ou public, syndicats, universités, coopératives, etc. Par ailleurs, un autre changement mérite qu'on s'y arrête : le développement plus rapide de la classe des cadres intermédiaires et des directeurs au sein des organisations, qui regroupe les deux tiers de tous les cadres en entreprise (cf. Tableau 3). Les femmes cette fois y sont plus fortement représentées en 2016 (44,6 %).

La classe des professionnels comprend six groupements différents ou micro classes : les professions libérales (avocats, notaires, architectes, médecins, pharmaciens, etc.), les professions en sciences pures et appliquées (physiciens, chimistes, ingénieurs, etc.), les professions en sciences sociales et humaines (économistes, sociologues, psychologues, travailleurs sociaux, etc.), les professions dans le domaine culturel et celui des communications (écrivains, journalistes, spécialistes des relations publiques, etc.), les professeurs d'universités et de collèges, ainsi que les ministres du culte. On notera d'entrée de jeu que cette typologie ratisse large et qu'elle fait une place aux nouvelles professions qui ont émergé dans la seconde moitié du xx^e siècle.

La profession est un acteur collectif qui contrôle des ressources rares – un savoir abstrait et spécialisé, un diplôme certifiant les connaissances acquises, un permis d'exercice dispensé par une corporation

– et qui les transfère dans un autre ordre de ressources rares, soit des rétributions sociales, la reconnaissance symbolique ainsi que des rétributions économiques. Si la perspective sociologique traditionnelle sur les professions insiste sur le statut social et le monopole exercé sur des actes réservés, les nouvelles perspectives privilégient, en plus de ce monopole, d'autres propriétés telles que le lien qui existe entre un savoir abstrait et un ensemble de connaissances, d'un côté, et leur application dans un domaine d'activité donné qui exige une expertise particulière, de l'autre. Les relations publiques, le service-conseil, le journalisme, la révision linguistique sont des exemples de savoirs abstraits qui trouvent des applications dans des pratiques professionnelles d'un type nouveau. Les médecins, les notaires et les avocats – qui représentaient les figures emblématiques du professionnel aux *xix^e* et *xx^e* siècles – ne sont plus seuls à faire partie de cette classe sociale. De nouvelles professions ont émergé : informaticiens, travailleurs sociaux, psychologues, sociologues, économistes, analystes financiers, spécialistes de la gestion, sans oublier les professionnels de la culture et des communications, par exemple.

Six attributs distinctifs définissent les professions : la certification universitaire des connaissances abstraites, la spécialisation, le contrôle corporatif des actes posés, l'autonomie, l'idéal de service et le prestige. Ces attributs ne sont cependant pas toujours présents de la même manière au sein de chacune d'entre elles, bien évidemment. La définition de la classe des professions embrasse-t-elle trop large ? Il y a ici matière à débats et nous avons proposé une analyse plus fouillée dans une autre contribution¹⁰.

Le nombre de professionnels s'est fortement accru au sein de la société québécoise, notamment l'arrivée de nouvelles professions dans la foulée de la certification des connaissances. Il y avait 385 475 professionnels au Québec en 2016 contre 89 435 en 1971, soit 9,3 % de la population active en 2016 contre 4,7 % en 1971 (cf. Tableau 1). Les proportions que

10. S. LANGLOIS, « La grande mutation des professions au Québec 1971-2006 », *Les Cahiers des Dix*, 65 (2011), p. 283-303.

représentent les six micro classes au sein des professionnels sont inégales. La part que représentent les professions libérales traditionnelles est restée stable depuis les années 1970, environ un tiers (cf. Tableau 3). Le nombre de professionnels œuvrant dans le domaine juridique (notaires et avocats) a augmenté presque deux fois plus vite que le nombre de médecins et dentistes (données non publiées¹¹). Cependant, l'arrivée de nouvelles professions dans le domaine de la santé a redonné un net avantage à ce secteur d'activité au sein des professions libérales. Les femmes sont maintenant majoritaires au sein des professions libérales avec 58,3 % du total contre 10,8 % en 1971. Les professionnels de la gestion et de la finance sont maintenant aussi nombreux que les professionnels de la santé, alors qu'ils l'étaient deux fois moins il y a quarante ans. Soulignons au passage qu'ils ont été des acteurs centraux dans l'émergence de *Québec Inc.*

Tableau 3 : Distribution de fréquence et proportions de femmes. Cadres supérieurs, Cadres intermédiaires et Professionnels, 1971 et 2016, Québec

Cadres supérieurs et intermédiaires					
		1971		2016	
		%	% femmes	%	% femmes
1. Cadres supérieurs		56.6	11.5	35.4	28.3
3. Cadres intermédiaires et directeurs		43.4	22.3	64.6	44.6
Total	%	100	16.2	100	38.8
	N	53,580	8,680	237,650	92,215
Professionnels					
2.1 Professions libérales		32.4	10.8	30.6	58.3
2.2 Professions en sciences		28.3	3.6	21.9	22.4
2.3 Professions des sciences sociales		11.8	44.2	25.8	69.7
2.4 Écrivains, artistes et journalistes		5.4	23.1	8.9	47.7
2.5 Professeurs d'université et collèges		17.1	33.8	12.2	50.2
2.6 Autres professionnels (ministres du culte)		5.1	4.4	0.6	13.5
Total	%	100	16.9	100	51.2
	N	89,435	15,155	385,475	197,310

11. Les données de l'analyse plus fine par micro classes ne sont pas présentées dans les pages qui suivent faute d'espace. Cette contribution se concentre plutôt sur les grandes mutations macrosociales mais nous tenons à souligner au passage certains changements marquants à un niveau plus désagrégé.

Suivent deux micro classes presque égales : les professions en sciences pures et appliquées (84 265, soit 21,9 % du total en 2016) et les professions en sciences sociales (99 395, soit 25,8 %). Les professionnels des sciences sociales ont cependant connu une croissance plus forte que ceux provenant des sciences pures et appliquées en 40 ans. En sciences sociales, ce sont les professions offrant des services aux personnes qui ont le plus grand nombre de membres (psychologues, travailleurs sociaux, conseillers en orientation, etc.) et les femmes y représentent plus des deux tiers des effectifs.

Viennent enfin les professions du domaine culturel et des communications (musiciens, acteurs, journalistes, etc.). Cette catégorie est encore marginale (8,9 % du total en 2016) et une bonne partie de ses membres a de la difficulté à vivre de son art et de son travail. Les professeurs d'université sont classés dans la catégorie des professionnels, mais ils proviennent bien évidemment des divers sous-groupes distingués plus haut. Nous avons inclus dans cette micro classe les professeurs des institutions postsecondaires à cause du diplôme requis pour y enseigner. Les professeurs comptent pour 12,2 % au sein des professionnels. S'y retrouvent 50 % de femmes, soit nettement plus que la proportion observée 45 ans plus tôt (17,1 %). Les effectifs du clergé et le nombre de religieux sont quant à eux en forte décroissance et comptent pour moins de 1 % du total¹².

La professionnalisation a contribué au changement dans la stratification sociale de la société québécoise en gonflant les rangs du haut de la hiérarchie des positions sociales. Le système de production, le système politique, le système social et l'État-providence, sans oublier le secteur associatif, fonctionnent sous le mode bureaucratique, comme on l'a avancé plus haut. Le modèle organisationnel est partout omniprésent et les professionnels sont des rouages clés au sein des organisations, qui ne sauraient exister sans leur expertise. Leur

12. Le clergé est vieillissant et plusieurs de ses membres sont probablement classés comme étant retraités dans les données du recensement.

implication dans les organisations change cependant leur statut et la nature même de leur travail. Les professionnels d’hier étaient presque tous des personnes œuvrant à leur compte, dont le travail était contrôlé par leurs pairs et par leur corporation, animées par l’idéal de service public et jouissant d’un grand prestige dans la société. Une partie de ces attributs leur échappe désormais dans les organisations ou du moins est modulée par leur appartenance à ces dernières.

Les classes moyennes

Les classes moyennes forment une nébuleuse complexe et changeante au cours des 45 ans couverts dans la présente étude. Durant cette période, une partie des occupations susceptibles d’avoir été placées dans ce grand groupement ont migré vers le haut de la hiérarchie sociale et une autre partie a glissé vers le bas, contribuant à sa mutation, qui a été l’objet de maintes analyses et de débats sur la place publique. Considéré uniquement sous l’angle des revenus des ménages, il est difficile d’avancer que la taille des classes moyennes a décliné au Québec¹³. Mais il est clairement établi que des effets de générations ont freiné ou même entravé l’accès d’un certain nombre de jeunes ménages à ces classes moyennes au cours du dernier demi-siècle. Cela est particulièrement vrai pour une part des employés et des ouvriers, qui avaient eu plus facilement accès aux classes moyennes en 1971 qu’en 2016.

Nous ne proposerons pas dans la présente étude d’esquisser les contours de l’ensemble des classes moyennes au Québec. Nous nous limiterons plutôt à cerner deux classes susceptibles d’y appartenir et de s’y reconnaître – les professions intermédiaires et les techniciens – sans cependant oublier qu’une partie des employés et des ouvriers

13. François DELORME, Suzie ST-CERNY avec la collaboration de Luc GODBOUT, *La classe moyenne au Québec s’érode-t-elle vraiment ? Contour et évolution*. Rapport de recherche, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, Université de Sherbrooke, novembre 2014.

Tableau 4 : Distribution de fréquence et proportions de femmes dans la classe des professionnels intermédiaires et dans la classe des techniciens, 1971 et 2016, Québec

Professionnels intermédiaires					
		1971		2016	
		%	% femmes	%	% femmes
4.1 Administration		8.4	14.6	22.8	65.8
4.2 Santé et services sociaux		24.8	82.1	31.9	83.5
4.3 Éducation		64.7	65.9	44.6	73.8
4.4 Religion		2.1	56.2	0.7	56.6
Total	%	100	65.4	100	74.9
	N	121,445	79,395	315,570	236,485
Techniciens					
5.1 Administration		25.9	15.5	28.8	63.3
5.2 Santé et services sociaux		14.6	75.1	25.6	89.2
5.3 Arts et culture		13.8	22.6	8.2	48.1
5.4 Sciences		13.1	10.2	10.9	25.5
5.5 Techniciens en informatique et com.		4.0	12.7	16.6	20.6
5.6 Officiers et protections		28.6	4.3	9.9	22.1
Total	%	100	21.2	100	53.4
	N	160,540	34,030	712,250	380,450

s’y retrouvent et s’y identifient encore tout en peinant à y avoir accès aussi facilement qu’autrefois.

Les membres des professions intermédiaires ont en forte majorité une formation postsecondaire. Celles-ci comprennent les infirmières, les enseignants du primaire et du secondaire, les employés spécialisés en administration et gestion de ressources humaines, le personnel spécialisé en services sociaux. L’importance relative de cette classe au sein de la structure sociale québécoise a quelque peu augmenté, passant de 6,4 % en 1971 à 7,8 % en 2016. Cette classe sociale est la plus féminisée, les femmes comptant pour les trois quarts environ de ses effectifs en 2016 (cf. Tableau 4). Les catégories socioprofessionnelles dominantes dans cette classe proviennent du secteur de l’éducation (44,6 %), suivi par les secteurs de la santé et des services sociaux (31,9 %) en 2016. Les

professions intermédiaires en administration sont en importante progression dans cette classe passant de 8,4 % en 1971 à 22,8 %. Cette dernière comprend les adjoints de direction, les agents de programmes, les spécialistes des services aux entreprises, etc. Celle-ci témoigne une fois de plus de l'importance accrue prise par la gestion et l'administration dans le système économique du Québec.

L'un des changements les plus spectaculaires est sans doute la montée des techniciens dans différents secteurs d'activités : la santé, l'informatique, les communications, le travail de bureau ou l'administration, sans oublier l'industrie et le secteur de la construction. Les techniciens représentent maintenant la seconde grande classe en importance au sein de la structure sociale québécoise (17,1 % du total des occupations en 2016) après celle des ouvriers. Elle présente la plus forte croissance après celle des cadres intermédiaires, avec 712 750 individus en 2016.

La classe des techniciens a grandi en importance numérique dans la modernité avancée avec l'avènement de l'économie du savoir. Le travail de bureau dans les grandes administrations a été radicalement transformé dans le dernier tiers du xx^e siècle par l'avènement de la bureautique dans les grandes organisations, ouvrant la voie à des dizaines de nouvelles occupations à caractère technique. Il en va de même dans de nombreux champs d'activités, que ce soit en sciences appliquées, en santé ou en recherche, par exemple. De même, les modes de production des biens durables ont largement fait appel à divers types de techniciens dans les processus de production et sur les chaînes de montage. Un diplôme d'études postsecondaires est généralement requis pour l'accès aux fonctions sociales remplies par les techniciens.

Nous distinguons au total six micro classes chez les techniciens : l'administration (agents de personnel, techniciens juridiques, acheteurs, etc.), la santé et les services sociaux (techniciens de laboratoire, etc.), les arts et la culture (décorateurs, techniciens de la scène, etc.), les sciences (techniciens de laboratoires, etc.), l'informatique et les

communications (concepteurs de jeux vidéo, etc.) et enfin, la police et la protection (officiers de police, pompiers, etc.).

Les techniciens en administration sont les plus nombreux dans cette classe sociale, près de 205 295 individus en 2016, soit 28,8 % de tous les techniciens. Cette forte hausse s'explique par la profonde transformation du travail de secrétariat et par l'avènement de nouveaux types d'emploi qui requièrent la maîtrise de l'informatique. Ainsi, les secrétaires d'autrefois ont été en partie remplacées par des agentes de bureau et des techniciennes en administration. Se retrouvent aussi dans cette catégorie les vendeurs d'assurances et les techniciens en comptabilité. Les femmes comptent pour les deux tiers de cette micro classe.

La seconde micro classe en importance (25,6 % du total en 2016) est celle des techniques dans le secteur de la santé et des services sociaux, dominé à 89,2 % par les femmes. De nouveaux types d'emplois ont émergé qui très souvent n'existaient pas auparavant : techniciennes de laboratoire, hygiénistes, ambulanciers, éducatrices de la petite enfance, infirmières auxiliaires, etc.

Le changement le plus spectaculaire dans cette classe sociale est certainement l'avènement des techniciens en informatique et des spécialistes en communication dont le nombre a explosé en passant de 6 480 en 1971 à 118 070 personnes en 2016. Cette catégorie représente 16,6 % du total des techniciens en 2016 contre 4 % seulement en 1971. Cette fois, les femmes sont nettement sous représentées dans ce groupe (20,6 % du total).

Le nombre de techniciens dans les secteurs des sciences (en génie, dans les laboratoires ou dans l'industrie) a lui aussi connu une forte augmentation, étant multiplié par quatre en 40 ans. Là encore, les femmes sont en minorité (25,5 % en 2016), quoique leur part ait nettement augmenté depuis 1971 (alors à 10,2 %).

Les officiers de police et les membres des forces armées forment une micro classe dont les effectifs sont passés de 45 875 à 70 235 personnes

en quarante ans. La féminisation de cette catégorie est à noter (la part des femmes étant passée de 4,3 % à 22,1 % entre 1971 et 2016), mais la parité entre les sexes est loin d'avoir été atteinte.

Enfin, le secteur des arts et de la culture n'est pas en reste et on y retrouve les dessinateurs, les employés des musées, les artisans de la scène, les graphistes, etc. Bien que ses effectifs aient doublé en 40 ans, la place relative de cette micro classe a régressé (de 13,8 % à 8,2 %) et on y retrouve autant de femmes que d'hommes.

Le taux de féminisation est fortement contrasté dans cette classe sociale, comme on vient de le voir. Trois micro classes comptent au moins 50 % de femmes (administration, santé/services sociaux et arts/culture) et trois autres, un peu plus de 20 %.

Les propriétaires, les exploitants agricoles et les contremaîtres

La propriété des moyens de production occupe une place à part dans les travaux sur la stratification sociale. Notre société comprend en effet nombre de petits propriétaires d'entreprises et de travailleurs autonomes ou indépendants, comme les propriétaires de salons de coiffure et de petits commerces, les entrepreneurs en construction, les entrepreneurs dans les métiers spécialisés (plomberie, électricité), les propriétaires de restaurants, etc. Cette classe des petits propriétaires compte pour environ 4 % de l'ensemble des occupations, une proportion relativement stable sur toute la période couverte dans cette étude (cf. la 6^e ligne du Tableau 1). La proportion plus faible observée en 1971 s'explique largement par le fait que les femmes étaient moins fréquemment identifiées comme copropriétaires ou collaboratrices de leur mari. L'occupation des femmes collaboratrices et copropriétaires a été beaucoup mieux prise en compte à partir du recensement de 1991.

Quatre micro classes de petits propriétaires sont distinguées (cf. Tableau 5). Les propriétaires de petits commerces (50,8 %) dominent

dans cette classe sociale en 2016 loin devant les entrepreneurs en construction (21,6 %), les propriétaires en restauration et hébergement (18,7 %) et les propriétaires en fabrication et transports (8,9 %). Les femmes sont surtout présentes dans les petits commerces et la restauration, mais il est peu pertinent de faire une analyse comparative avec l'année 1971 à cause de la nette sous-évaluation de leur présence dans ce secteur d'activité dans les recensements de cette époque.

Tableau 5 : Distribution de fréquence des personnes actives et proportions de femmes dans la classe des propriétaires et entrepreneurs, des exploitants agricoles et pêcheurs et des contremaîtres, 1971 et 2016, Québec

Propriétaires et entrepreneurs					
		1971		2016	
		%	% femmes	%	% femmes
6.1	Propriétaires de commerces	16.1	4.2	50.8	43.3
6.2	Propriétaires en restauration et hébergement	2.7	11.0	18.7	47.9
6.3	Propriétaires et entrepreneurs en construction	45.5	0.8	21.6	9.3
6.4	Propriétaires fabrication et transport	35.8	1.1	8.9	6.6
Total	%	100	1.7	100	33.6
	N	30,730	530	163,035	54,735
Exploitants agricoles et pêcheurs					
7.1	Cultivateurs exploitants	94.8	2.1	78.0	22.8
7.2	Pêcheurs	4.0	1.7	3.6	9.5
7.3	Autres exploitants agricoles	1.1	2.4	18.4	25.0
Total	%	100	2.1	100	22.7
	N	36,995	760	32,090	7,300
Contremaîtres et superviseurs					
8.1	Bureau	10.8	25.5	17.6	47.8
8.2	Vente	37.0	16.0	11.0	62.1
8.3	Services	18.3	36.6	16.2	57.8
8.4	Fabrication et construction	32.9	14.4	53.1	17.8
8.5	Agriculture et pêche	1.0	0.3	2.0	23.2
Total	%	100	20.1	100	34.5
	N	167,310	33,605	128,285	44,300

Le cas des personnes œuvrant dans l'agriculture et la pêche pose un problème particulier dans l'histoire de la sociologie de la stratification sociale. Les petits fermiers d'autrefois pratiquant l'agriculture de subsistance ont cédé la place à des agriculteurs entrepreneurs exploitant des fermes de plus grande surface. Ces fermes sont devenues pour la plupart des entreprises capitalisées même si subsiste un noyau de petites exploitations privilégiant un modèle de production moins extensif (fermes biologiques, fermes spécialisées dans des productions de niches, etc.). On observe par ailleurs une tendance à la hausse du nombre d'employés agricoles, car la taille des exploitations requiert désormais une main-d'œuvre salariée, qui sera comptée dans la classe ouvrière. Cette tendance a été accentuée par la baisse de la fécondité des couples d'agriculteurs qui n'ont plus autant d'enfants qu'autrefois susceptibles d'aider leurs parents sur la ferme familiale.

Les exploitants agricoles se rapprochent des propriétaires d'entreprises par le capital possédé, mais leur activité professionnelle les associe plutôt à la classe des techniciens par le caractère technique du travail accompli et à celle des ouvriers selon le critère de la transformation de la matière (travail de la terre, élevage, culture maraîchère, pêche) qui est leur quotidien. Compte tenu du capital mobilisé et des qualifications requises dans ce domaine d'activité, nous avons placé ce groupement au milieu de notre typologie, entre la classe des propriétaires et celle des contremaîtres, tout en rappelant que ces classes ne forment pas une hiérarchie stricte et continue. Enfin, les deux conjoints sont le plus souvent associés dans les exploitations en tant que copropriétaires, ce qui n'était pas toujours le cas dans les données de recensement plus anciennes. L'ensemble des exploitants agricoles représente environ 4 % des occupations. La relative stabilité de cette proportion en plus de 40 ans s'explique notamment par le fait que les femmes s'identifient davantage au fil des ans comme copropriétaires des entreprises agricoles et non plus comme « femmes au foyer ». La réduction du nombre de personnes impliquées dans l'agriculture est

par conséquent quelque peu masquée par le fait que les femmes sont maintenant mieux identifiées dans les recensements comme étant copropriétaires des entreprises agricoles. Trois groupements d'exploitants sont distingués : les cultivateurs exploitants, les pêcheurs propriétaires et les autres exploitants agricoles. Les premiers comptaient pour 95 % des propriétaires exploitants en 1971 et les pêcheurs propriétaires, pour 4 %. La part relative des cultivateurs chute à 78 % en 2016 alors que la proportion relative des autres exploitants agricoles (propriétaires de serres, de vignobles, etc.) augmente à 18,4 %, ce qui traduit bien la mutation du monde agricole québécois en près d'un demi-siècle. Le nombre de femmes dans cette classe est par ailleurs passé de 760 en 1971 à 7 300 en seulement 45 ans, ce qui a contribué à gonfler le nombre de personnes identifiées dans la catégorie des agriculteurs exploitants alors que le nombre de fermes exploitées diminuait pendant cette période. Soulignons que la hausse du nombre de femmes occupées dans l'agriculture a été particulièrement forte dans les autres entreprises agricoles (culture en serre, culture maraîchère, etc.).

Considérons enfin la classe des contremaîtres. Les fonctions d'encadrement du travail d'autrui sont exercées par ces derniers chez les employés de bureau, les employés dans la vente, les employés dans les services ainsi que chez les ouvriers. Dans ces secteurs, les contremaîtres et les superviseurs ont le plus souvent les mêmes qualifications et la même formation que les personnes dont ils supervisent le travail et ils ont accès à la fonction d'encadrement en forte majorité par promotion interne et par mobilité professionnelle. Les personnes qui sont en situation d'autorité sur les employés et les ouvriers continuent très souvent d'avoir le même style de vie et les mêmes valeurs que les personnes supervisées. Malgré cela, nous plaçons les personnes en autorité dans une classe à part à cause du genre de travail effectué et des responsabilités assumées. Cinq champs d'activités dans lesquels œuvrent les contremaîtres seront considérés dans notre étude :

les bureaux, la vente, les services, la fabrication/construction et l'agriculture/pêche.

La diminution de la fonction d'encadrement du travail salarié ressort nettement, car le nombre de contremaîtres a nettement diminué, passant de 167 310 en 1971 à 128 285 en 2016 (en proportion du total des occupations, de 8,8 % à 3,1 %). Cette régression traduit un changement radical dans les relations de travail. À noter aussi la féminisation accrue de la fonction d'encadrement, la part des femmes contremaîtresses étant passée de 20,1 % à 34,5 % entre 1971 et 2016, mais encore loin de la parité entre les sexes.

Le monde des employés

Le monde des employés comprend trois grandes classes : les employés de bureau, les employés dans la vente et les employés dans les services. Considérés ensemble, ces employés comptaient pour le tiers environ de l'ensemble des occupations, une proportion très stable en près d'un demi-siècle, soit 36,1 % en 1971 et 35,2 % en 2016. D'importants changements se cachent derrière cette stabilité, puisque la part des employés de bureau a nettement régressé (de 16,2 % à 9,7 %) alors qu'augmentait celle des employés dans les services (de 11,1 % à 15,6 %).

Le travail de secrétariat est en effet en profonde mutation (cf. Tableau 6). Il y a moins de femmes secrétaires, mais davantage de techniciennes en administration. Les employés de bureau constituent, juste après les ouvriers, la classe sociale dont les effectifs ont le moins augmenté en quarante ans et dont le poids relatif dans l'ensemble de la société a régressé durant la période examinée. Les employés de bureau sont répartis en trois micro classes : les secrétaires et adjoints administratifs, les employés de bureau qualifiés (agents de prêts, estimateurs, agents d'immigration) et les commis et dactylographes (messagers, téléphonistes, etc.). Tout d'abord, le nombre de secrétaires a fortement diminué à partir du début des années 1990 et notamment

le nombre de « secrétaires dactylos », un titre d'emploi presque disparu. Trois chiffres illustreront ce changement assez radical. Il y avait 81 305 secrétaires en 1971 (excluant les secrétaires juridiques et les secrétaires médicales) et ce nombre a grimpé à 170 250 en 1991 avant de redescendre à 125 755 vingt ans après. Les ordinateurs ont massivement envahi les bureaux des administrations à partir des années 1990, ce qui explique la diminution. La micro classe des employés de bureau qualifiés est la seule catégorie à être en croissance dans ce secteur d'activité (de 16,9 % à 30 %). Elle comprend des agents de prêts, estimateurs, agents d'immigration ou préposés à l'assurance-emploi, par exemple. La dernière micro classe – qui comprend les téléphonistes, messagers, commis de bureau, réceptionnistes, teneurs de livres, agents de recouvrement, etc. – est restée stable en nombre, ce qui implique que son importance relative a évidemment diminué passant de 56,8 % du total à 42,2 %. Le secrétariat est une catégorie socioprofessionnelle presque entièrement féminisée (96,6 %). Au total, la féminisation accrue du travail de bureau dans les trois micro classes combinées est une tendance qui ressort nettement de l'examen des données, la présence des femmes étant en effet passée de 57,8 % en 1971 à 74 % en 2016, soit une progression considérable.

La société de consommation marchande a réellement pris son envol au Québec après la Seconde Guerre mondiale et au cours des *Trente Glorieuses* (1945-1975). Pour cette raison, les employés dans le secteur du commerce étaient nombreux dans la société de consommation dès le début de la période couverte par la présente étude, soit 8,8 % de l'ensemble en 1971 et 9,9 % en 2016, comme on le voit plus haut au Tableau 1. La proportion de personnes s'est maintenu dans cette classe, affichant une augmentation à peine plus prononcée que celle de la population active totale. Cette tendance traduit bien le fait que la société de consommation est devenue dominante, marquée par la marchandisation élargie de la vie quotidienne. L'emploi féminin domine au sein de la société de consommation. Les femmes sont majoritaires

Tableau 6 : Distribution de fréquence des personnes actives et proportions de femmes dans la classe des employés de bureau, des employés dans la vente et dans les services, 1971 et 2016, Québec

Employés de bureau					
		1971		2016	
		%	% femmes	%	% femmes
9.1	Secrétaires et adjoints administratifs	26.4	96.1	27.8	96.6
9.2	Employés de bureau qualifiés	16.9	53.8	30.0	76.7
9.3	Commis, dactylographes	56.8	41.2	42.2	57.3
Total	%	100	57.8	100	74.0
	N	308,490	178,340	401,190	297,000
Employés dans la vente					
10.1	Vendeurs, commis, caissiers	77.8	51.0	74.9	58.7
10.2	Conseillers en vente, agents de billetterie	9.6	68.3	15.4	61.6
10.3	Autres personnels de la vente	12.5	7.6	9.7	33.3
Total	%	100	47.2	100	56.7
	N	168,025	79,390	413,150	234,145
Employés dans les services					
11.1	Services personnels	49.0	48.0	42.4	55.0
11.2	Services de santé	9.4	73.6	10.1	84.7
11.3	Services d'éducation	1.8	66.8	3.0	85.7
11.4	Services alimentaires	26.9	59.8	34.7	54.8
11.5	Services en transport	13.0	2.0	9.9	13.4
Total	%	100	47.9	100	54.7
	N	211,835	101,555	648,600	354,975

dans cette classe (56,7 % du total en 2016), ce qui n'était pas le cas en 1971 (47,2 %) (cf. Tableau 6).

Les services aux personnes ont connu une extension considérable en parallèle à l'entrée des femmes sur le marché du travail, qui s'est accélérée de manière rapide et constante dans la seconde moitié du xx^e siècle. Un grand nombre d'occupations nouvelles sont apparues (aides-infirmiers, préposés aux soins dans les centres d'hébergement, etc.) et d'autres, déjà existantes, ont connu une forte croissance de leurs effectifs. Ces occupations ont pris le relais du travail domestique non

salarié effectué par les femmes au foyer, mais aussi du travail réalisé par les religieuses vivant en communautés, dont les effectifs ont été réduits à mesure qu'on progressait vers la fin du siècle. Les effectifs au sein de la classe sociale qui regroupe toutes les occupations reliées aux services aux personnes ont nettement progressé en nombre absolu, mais aussi en proportion relative, passant de 11,1 % de l'ensemble en 1971 à 15,6 % en 2016, comme le montrent les données du Tableau 1. La proportion importante de personnes dans cette classe – la troisième en importance relative dans notre schéma – traduit la marchandisation de différents services personnels autrefois rendus par les femmes au foyer, mais elle résulte aussi de la croissance des revenus discrétionnaires dont une partie est désormais affectée à l'entretien et au bien-être physique des individus, ce qui les amène à avoir recours à des services personnalisés (esthéticiennes, entraîneurs, agents de voyage, etc.).

Cinq micro classes sont distinguées au sein de la grande classe des employés œuvrant dans les services : les employés affectés aux différents services personnels (coiffeurs, facteurs, personnel des hôtels, etc.), les personnels des services de santé (aides-infirmiers, préposés aux malades, etc.), les personnels des services d'éducation, les personnels des services alimentaires (serveurs dans les restaurants, aides-cuisiniers, etc.) et enfin, les personnels des services de transports publics et privés (conducteurs de bus, chauffeurs de taxi, etc.) (cf. Tableau 6).

La micro classe des employés dans les services personnels au sens strict (coiffeurs, esthéticiennes, etc.) domine avec 42,4 % des effectifs en 2016. Suivent les occupations dans le secteur des services alimentaires avec le tiers des effectifs (34,7 %), ce qui témoigne bien de la marchandisation qui a caractérisé l'alimentation au cours de la seconde moitié du xx^e siècle.

Sans surprise, une bonne partie des emplois au total dans cette classe sociale est occupée par des femmes (54,7 % au total en 2016). Par contre, en considérant les cinq micro classes, le taux de féminisation grimpe dans les services en santé (84,7 %) et dans les services en

éducation (85,7 %), alors qu'il est nettement moins élevé dans le secteur des transports en 2016 (13,4 %).

Le monde des ouvriers

La classe ouvrière a été historiquement une figure typique dans toutes les analyses de stratification sociale. S'y retrouvent encore des manœuvres et des ouvriers peu ou non qualifiés, mais aussi un certain nombre de nouveaux métiers en entreprise et des occupations exigeant de hautes qualifications généralement acquises en emploi. Nous avons inclus dans cette classe les camionneurs et les conducteurs de véhicules lourds (mais non les chauffeurs d'autobus et de taxis) à cause de leur outil de travail qui les apparente aux ouvriers et parce que leur activité professionnelle les amène aussi à exercer très souvent une activité manuelle (manutention, notamment). Il en va de même pour les travailleurs agricoles, de plus en plus présents dans les grandes fermes et le secteur de l'agrobusiness. Enfin, la catégorie des artisans a été incluse dans cette classe à cause de la nature des tâches effectuées, étant entendu qu'une partie d'entre eux seront des personnes autonomes non salariées.

La taille de la classe ouvrière régresse : c'est l'un des changements majeurs à survenir au sein de la structure sociale du Québec. Cette classe est encore la première en importance dans notre schéma (17,3 % du total en 2016), mais son poids est nettement moins important qu'il l'était en 1971 (29,4 %). La part des ouvriers dans la structure sociale a en effet diminué à cause de la délocalisation des emplois industriels à l'étranger, mais aussi à cause des gains de productivité occasionnés par l'arrivée des techniciens et des ingénieurs dans les entreprises qui participent désormais aux activités de production et de construction à côté des ouvriers. Le paysage de la fabrication et de la construction a par conséquent complètement changé. Les effectifs au sein de la classe ouvrière n'ont cependant pas diminué, il importe de le préciser, mais c'est plutôt son taux de croissance qui a été largement inférieur à celui

de la population active et à celui des autres classes. Il y avait en effet 560 384 ouvriers en 1971 contre 716 665 en 2016. Le monde des ouvriers et des cols bleus comprend onze micro classes différentes et l'inégale évolution des effectifs au sein de chacune d'entre elles reflète la profonde mutation du travail manuel dans notre société en parallèle à la régression de son importance numérique (cf. Tableau 7).

Tableau 7 : Distribution de fréquence des personnes actives et proportions de femmes dans la classe des ouvriers et cols bleus, 1971 et 2016, Québec

	1971		2016		
	%	% femmes	%	% femmes	
12.1 Artisans	6.4	47.7	3.7	45.0	
12.2 Ouvriers qualifiés des métiers de la construction	15.0	0.8	18.2	2.5	
12.3 Mécaniciens, ouvriers qual. transports et réparation	14.9	2.8	15.4	2.5	
12.4 Conducteurs et camionneurs	9.5	0.7	10.1	3.7	
12.5 Ouvriers (manufactures, transformation)	36.4	24.8	28.8	17.1	
12.6 Ouvriers (mines et forêts)	4.8	0.8	2.2	6.5	
12.7 Manceuvres (bâtiment, usines)	11.5	10.9	15.6	22.9	
12.8 Ouvriers agricoles	1.6	3.1	5.9	21.9	
Total	%	100	14.0	100	12.8
	N	560,384	78,604	716,665	91,945

Le nombre d'artisans exerçant des métiers manuels (ébénistes, cordonniers, boulangers, tailleurs, etc.) – exerçant leur activité le plus souvent à leur compte – a continué de décliner lentement en 45 ans, passant de 6,4 % à 3,7 % dans l'ensemble de la classe ouvrière.

La figure typique de la classe ouvrière est celle de l'ouvrier dans les usines d'assemblage et de transformation (soudeurs, chaudronniers, opérateurs de machines-outils, tisserands, etc.). Leur nombre est resté assez stable en 45 ans (passant de 203 810 travailleurs à 206 615), mais l'importance relative de cette micro classe a fortement diminué, passant de 36,4 % en 1971 à 28,8 % en 2016. Deux micro classes ont nettement gagné en importance parallèlement à la stabilité relative de la figure

ouvrière emblématique de l'ouvrier d'usine, soit les celles des métiers de la construction et des transports lourds. La croissance de la population et le développement urbain ont entraîné un fort développement dans l'industrie de la construction et, partant, ont nécessité l'ajout d'une plus grande force ouvrière dans divers métiers spécialisés (charpentiers, peintres, menuisiers, électriciens, etc.), dont la part a grimpé de 15 % à 18,2 % au sein de la classe ouvrière. La délocalisation de la production industrielle des biens durables et des biens de consommation courante à l'extérieur du pays a eu une implication directe sur la croissance de l'industrie du transport dont les effectifs ont fortement augmenté. Au total, 9,5 % de la classe ouvrière était constituée de conducteurs et camionneurs en 1971, une proportion en hausse à 10,1 % en 2016. La croissance du parc automobile a aussi une forte incidence sur l'emploi en milieu ouvrier, entraînant une hausse du nombre de mécaniciens et autres métiers affectés à la réparation mécanique et à l'entretien des véhicules de tous types. C'est là aussi un effet de l'urbanisation qui s'est accentuée au Québec depuis 45 ans, l'automobile étant étroitement liée au mode de vie des banlieusards. Enfin, on notera une hausse de la proportion relative du nombre de manœuvres dans la construction et les usines, qui est passée de 11,5 % à 15,6 % du total de la classe. Ces chiffres traduisent le fait que les gains de productivité ont été plus élevés dans les emplois les plus spécialisés alors que les tâches routinières dans les usines et sur les chantiers requièrent toujours une main-d'œuvre abondante. Enfin, l'emploi dans le secteur agricole est aussi en mutation, avec une tendance à la hausse du nombre d'employés agricoles, car la taille des exploitations agricoles a augmenté, ce qui requiert désormais une main-d'œuvre salariée plus considérable qu'autrefois. Leur nombre est passé de 10 415 à 36 020 en 45 ans.

La féminisation de la structure sociale

Les pages précédentes ont fait état de plusieurs changements touchant spécifiquement les femmes dans bon nombre de micro classes. Nous proposons dans cette section une analyse d'ensemble de leur

place dans la structure sociale du Québec. Le nombre de femmes en emploi a été en effet multiplié par trois en 45 ans au Québec – passant de 610 044 en 1971 à 1 990 860 en 2006 – soit une augmentation deux fois plus élevée que celle observée chez les hommes. La structure sociale de la société québécoise s’est largement féminisée, mais les femmes et les hommes ne se distribuent pas de la même façon dans le système de stratification sociale. Afin d’appuyer cette analyse d’ensemble, nous avons produit deux types de tableaux, soit la distribution des femmes et des hommes dans les grandes classes sociales de notre schéma (cf. Tableau 8) et la part des femmes dans chacune d’entre elles (cf. Tableau 9). Cinq grandes tendances macrosociales se dégagent.

Tableau 8 : Distribution des personnes actives dans les classes sociales selon le sexe et l’année, 1971 à 2016, Québec

Femmes							
Classes sociales		1971	1981	1991	2001	2011	2016
1. Cadres supérieurs		0.6	0.7	0.8	1.0	1.3	1.2
2. Professionnelles		2.5	4.0	5.5	7.3	9.2	9.9
3. Cadres intermédiaires et directrices		0.9	1.6	2.7	3.1	3.4	3.4
4. Professionnelles intermédiaires		13.0	11.0	9.5	10.5	11.8	11.9
5. Techniciennes		5.6	7.9	10.3	13.6	18.3	19.1
6. Propriétaires et entrepreneurs		0.1	0.4	2.7	2.5	2.6	2.7
7. Exploitantes agricoles et pêcheuses		0.1	0.2	0.6	0.7	0.4	0.4
8. Contremaîtres et superviseuses		5.5	5.7	2.3	2.8	2.2	2.2
9. Employées de bureau		29.2	28.6	27.9	21.2	17.4	14.9
10. Employées dans la vente		13.0	14.8	12.2	12.5	12.0	11.8
11. Employées dans les services		16.6	14.8	16.7	16.6	16.4	17.8
12. Ouvrières et cols bleus		12.9	10.2	8.9	8.3	4.8	4.6
Total	%	100	100	100	100	100	100
	N	610,044	1,106,853	1,517,155	1,682,075	1,865,560	1,990,860
Hommes							
Classes sociales		1971	1981	1991	2001	2011	2016
1. Cadres supérieurs		2.1	1.9	2.6	2.5	3.1	2.8
2. Professionnels		5.7	6.6	7.0	7.9	8.8	8.7
3. Cadres intermédiaires et directeurs		1.4	2.7	4.6	4.4	3.9	3.9
4. Professionnels intermédiaires		3.2	3.3	3.2	3.4	3.6	3.7
5. Techniciens		9.7	10.2	11.7	13.1	15.6	15.3
6. Propriétaires et entrepreneurs		2.3	3.4	5.9	4.9	4.8	5.0
7. Exploitants agricoles et pêcheurs		2.8	1.9	1.7	1.6	1.3	1.1
8. Contremaîtres et superviseurs		10.3	10.1	4.9	5.3	4.2	3.9
9. Employés de bureau		10.0	7.4	5.9	5.1	5.1	4.8
10. Employés dans la vente		6.8	7.3	7.6	7.9	8.3	8.3
11. Employés dans les services		8.5	9.1	12.0	11.6	12.7	13.6
12. Ouvriers et cols bleus		37.1	36.2	33.0	32.2	28.6	28.9
Total	%	100	100	100	100	100	100
	N	1,298,545	1,713,695	1,923,270	1,962,320	2,014,810	2,163,100

Tableau 9 : Proportions de femmes dans chacune des classes sociales selon l'année, Québec 1971 à 2016, Québec

Classes sociales	1971	1981	1991	2001	2011	2016
1. Cadres supérieurs	11.5	18.6	19.0	25.2	28.2	28.3
2. Professionnelles	16.9	28.2	38.3	44.1	49.2	51.2
3. Cadres intermédiaires et directrices	22.3	27.2	31.3	37.5	44.8	44.6
4. Professionnelles intermédiaires	65.4	68.3	70.1	72.8	75.0	74.9
5. Techniciennes	21.2	33.5	41.0	47.1	52.1	53.4
6. Propriétaires et entrepreneures	1.7	7.8	26.5	30.4	33.6	33.6
7. Exploitantes agricoles et pêcheuses	2.1	6.7	22.7	25.6	21.8	22.7
8. Contremaîtres et superviseurs	20.1	26.7	27.2	31.1	33.2	34.5
9. Employées de bureau	57.8	71.3	78.8	78.1	76.0	74.0
10. Employées dans la vente	47.2	56.8	55.9	57.5	57.3	56.7
11. Employées dans les services	47.9	51.3	52.4	55.0	54.5	54.7
12. Ouvrières et cols bleus	14.0	15.3	17.6	18.2	13.6	12.8
% de femmes dans le total	32.0	39.2	44.1	46.2	48.1	47.9
N de femmes	610,044	1,106,853	1,517,155	1,682,075	1,865,560	1,990,860

Premier constat : la place des femmes dans la structure sociale s'est modifiée de manière plus radicale en 45 ans que celle des hommes, comme l'indique l'indice de dissimilarité plus élevé chez les premières ($D = 28,7$) que chez les seconds ($D = 21,6$). Cet indice mesure la différence entre la distribution des personnes actives en 1971 et en 2016. Les femmes sont plus également réparties au sein des différentes classes sociales, ce qui n'était pas le cas lorsqu'elles étaient massivement entrées sur le marché du travail vers la fin des années 1950 dans des secteurs d'activité très féminisés comme l'enseignement, la santé ou les services aux personnes (cf. Tableau 8). On notera la forte diminution de la part prise par les employées de bureau et par les ouvrières depuis 1971. La présence des femmes s'est accrue au sommet de la hiérarchie sociale, comme le montre l'examen des taux de croissance, beaucoup plus élevés que chez les hommes dans quatre classes sociales, soit les cadres supérieurs, les cadres intermédiaires, les professionnels et les techniciens (voir la dernière colonne du Tableau 2, plus haut). Si elles ont en effet multiplié par trois leur nombre au sein de la population active,

le multiple est nettement plus grand dans ces quatre classes sociales, soit 6,8 fois plus chez les cadres supérieurs, 13 fois plus chez les cadres intermédiaires, 13 fois plus chez les professionnels et 11,2 fois plus chez les techniciens. Les avancées faites par les femmes sur le marché du travail ont été largement concentrées dans de bons emplois qui requièrent en grande majorité un diplôme collégial ou universitaire plutôt que dans les secteurs plus traditionnels dans lesquels elles se concentraient dans les générations passées.

Considérons maintenant les données sur la présence des femmes et des hommes dans les différentes classes présentées dans le Tableau 9. Y a-t-il représentation paritaire dans ces dernières ? Malgré de grands progrès, les femmes sont encore moins représentées au sommet de la pyramide sociale, chez les cadres supérieurs. Les femmes comptent en effet pour 28,3 % des cadres supérieurs, un poids qui a plus que doublé depuis 1971 (11,5 %), mais qui reste encore loin de la parité avec celui des hommes. Par contre, la progression de leur présence a été beaucoup plus forte chez les cadres intermédiaires et les directeurs, où elles représentent 44,6 % du total (22,3 % en 1971). Cette représentation plus faible est probablement en lien avec l'âge et avec les années d'expérience requises pour occuper les hautes fonctions de direction, mais d'autres causes sont évoquées dans les analyses portant sur la question¹⁴. La féminisation des classes a par ailleurs fait des progrès indéniables, en 2016, chez les cadres intermédiaires (44,6 %), les professionnels (51,2 %), les professionnels intermédiaires (74,9 %) et les techniciens (53,4 %). La féminisation notable des programmes d'études à l'université et dans les collèges a joué un rôle important dans ce processus de féminisation de ces classes sociales.

Troisième observation, la classe sociale dominante chez les femmes n'est plus celle des employées de bureau, comme c'était le cas en 1971

14. Parmi ces causes, soulignons l'importance des réseaux sociaux de contacts, notamment le « old boys network ». Cette explication est préférable à celle du « plafond de verre », qui ressemble plutôt à une boîte noire.

avec 29,2 % de l'ensemble, et cette proportion est descendue à 14,9 % du total en 2016. Cette classe est cependant restée largement féminisée avec 74 % de femmes. La classe qui domine chez les femmes est plutôt celle des techniciens, car 19,1 % d'entre elles s'y retrouvent. Celle-ci est féminisée à 53,4 %, mais comme on l'a noté plus haut, les deux sexes sont très inégalement répartis entre les différentes professions techniques. Les femmes continuent d'être fortement représentées au sein des professionnelles intermédiaires (infirmières, enseignantes, etc.) avec 74,9 %, et la part que représente cette classe chez les femmes est restée quelque peu stable en 2016.

Quatrièmement, les femmes sont restées présentes dans les mêmes proportions au sein de deux classes dans lesquelles elles étaient fortement représentées en 1971, soit les employées dans la vente (11,8 % en 2016) et les employées dans les services (17,8 %). À noter que les femmes sont majoritaires dans ces deux classes sociales avec respectivement 56,7 % et 54,7 % des effectifs.

Enfin, la présence des femmes actives dans la classe ouvrière a fortement décliné, passant de 12,9 % du total en 1971 à seulement 4,6 % quarante-cinq ans plus tard. Le déclin des emplois industriels dans les secteurs mous (industries du textile, de la confection et de la chaussure par exemple) explique en partie la diminution de la présence des femmes dans l'industrie. Il y a par contre beaucoup plus de femmes dans la classe des agriculteurs, employés agricoles et pêcheurs pour une raison : de plus en plus de femmes d'agriculteurs ont été identifiées comme exploitantes agricoles en copropriété avec leurs maris dans les derniers recensements plutôt que comme femmes au foyer, leur statut au sein des entreprises ayant changé dans un grand nombre de cas.

Bref, l'arrivée massive des femmes dans les collèges et les universités leur a ouvert les portes de bons emplois au sommet de la hiérarchie sociale, comportant de meilleurs revenus, plus de pouvoir et davantage de prestige. Les femmes ont ainsi complètement modifié le paysage de la stratification sociale au Québec. Les femmes ont progressé vers une

plus grande parité avec les hommes dans plusieurs classes, mais des exceptions sont à noter, notamment parmi les cadres supérieurs et dans les classes des propriétaires et des contremaîtres. Elles dominent deux d'entre elles – les professionnels intermédiaires et les employés de bureau – et elles sont devenues une composante très importante des classes moyennes. Il faut cependant préciser qu'il existe encore plusieurs secteurs d'emplois et diverses micro classes dans lesquels les femmes sont sous-représentées (chez les ingénieurs ou les informaticiens, par exemple) et qu'il existe par ailleurs des micro classes très féminisées.

Considérons par contraste les changements observables chez les hommes. Ceux-ci ont tiré profit du même changement structurel que les femmes en progressant vers le haut de la hiérarchie sociale depuis le recensement de 1971 (cf. la dernière colonne du Tableau 2). Cependant, la poussée des femmes a été plus forte, ce qui a réduit le déséquilibre entre les sexes dans l'ensemble de la structure sociale. La classe des techniciens est la seconde en importance chez les hommes avec 15,3 % du total (la première chez les femmes), ce qui témoigne bien de la mutation macrosociale évoquée plus haut attribuable à l'avènement de nouvelles hiérarchies dans le système technique de production ainsi que dans les organisations. Le déclin de la classe ouvrière a été moins prononcé chez les hommes que chez les femmes. La classe ouvrière est désormais une classe sociale largement masculine avec 87,2 % d'hommes et ces derniers s'y retrouvent encore concentrés avec 28,9 % en 2016 contre 37,1 % en 1971.

Montréal, Québec et les régions

Jusqu'à quel point la structure sociale québécoise diffère-t-elle entre la région métropolitaine de Montréal, la région métropolitaine de Québec et les autres régions du territoire québécois ? Pour effectuer cette analyse comparative entre les deux grandes villes et les régions, nous avons privilégié les régions métropolitaines de recensement (RMR) et nous avons limité notre examen aux années 1991 à 2016. Attardons-

nous d'abord aux villes de Québec et Montréal. Il existe dans l'imaginaire social un certain nombre d'idées reçues sur ce qui les différencie. La rivalité qui a opposé pendant un certain temps les deux équipes de hockey professionnelles de ces villes (les Canadiens de Montréal et les Nordiques de Québec) a sans doute alimenté les clichés et les représentations sociales, mais il faut rappeler que l'opposition entre les deux villes remonte à bien plus loin dans le temps¹⁵.

La RMR de Montréal se distingue du reste de la société québécoise sur plus d'un plan. La diversité de la population y est plus grande et cette région métropolitaine se caractérise par la dualité linguistique anglaise/française. Montréal a aussi une base économique qui la différencie du reste du Québec. On y retrouve de grands sièges sociaux, plusieurs universités, des industries de pointe, de nombreux centres de recherche, des sièges d'organismes internationaux, d'importantes institutions financières, de grands hôtels, des médias et des institutions culturelles de haut niveau, bref toute l'infrastructure d'une société moderne avancée. De son côté, la RMR de Québec a beaucoup changé depuis un demi-siècle¹⁶. Québec n'est plus d'abord une ville de fonctionnaires, un qualificatif associé à son statut de capitale nationale. Son tissu social contemporain est fort différent de celui qui la caractérisait hier encore. Les emplois dans la fonction publique y restent numériquement importants, mais les activités professionnelles et économiques sur son territoire sont désormais diversifiées. On y retrouve de nombreux sièges sociaux dans les secteurs financiers et assurantiels, des centres de haute technologie, des institutions universitaires, des centres de recherche et des petites et moyennes entreprises dynamiques. Ville de taille moyenne, Québec est cependant moins diversifiée sur le

15. Sur cette question, voir notamment Fernand OUELLET, « Papineau et la rivalité Québec-Montréal 1820-1840 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 13, 3 (décembre 1959), p. 311-327 ; Marcel J. RHÉAULT, *La rivalité universitaire Québec-Montréal*, Québec, Septentrion, 2011 ; Philippe CANTIN, *Le Colisée contre le Forum*, Montréal, Éditions La Presse, 2012, 2 vol.

16. S. LANGLOIS, « Sociologie de la ville de Québec », *Les Cahiers des Dix*, 61 (2007), p. 193-213.

plan ethnoculturel que d'autres villes canadiennes de même taille comme Winnipeg, Halifax ou Edmonton, et les anglophones qui y résident, bien qu'en nombre non négligeable, passent presque inaperçus. Nous comparerons dans un premier temps les deux grandes RMR avant d'aborder l'examen de la structure sociale en région (cf. Tableau 10).

La part des deux classes combinées, formées des cadres supérieurs et des cadres intermédiaires, est en 2016 plus forte dans la RMR de Montréal (6,7 %) que dans celle de Québec (5,6 %), mais la capitale tire quand même son épingle du jeu. Les grandes entreprises, les sièges sociaux et les institutions culturelles et de haut savoir sont en effet plus nombreux dans la métropole, ce qui se traduit par une part plus forte des positions sociales de prestige et de pouvoir. Par contre, les deux grandes RMR comptent une proportion en croissance de professionnels (10,9 % à Montréal et 9,7 % à Québec).

Tableau 10 : Distribution des personnes actives dans les classes sociales, RMR de Montréal, RMR-Québec et RMR en régions, 1991 et 2016

Classes sociales		RMR de Québec		RMR de Montréal		RMR régions	
		1991	2016	1991	2016	1991	2016
1. Cadres supérieurs		2.2	2.3	2.0	2.1	1.4	1.8
2. Professionnels		8.5	9.7	7.4	10.9	4.6	6.6
3. Cadres intermédiaires et directeurs		3.8	3.3	4.7	4.6	2.5	2.5
4. Professionnels intermédiaires		7.3	7.6	5.5	7.6	6.1	7.3
5. Techniciens		14.5	17.3	12.1	18.3	9.1	14.5
6. Propriétaires et entrepreneurs		4.0	3.6	4.4	3.9	4.7	4.0
7. Exploitants agricoles et pêcheurs		0.4	0.4	0.3	0.2	2.6	1.7
8. Contremaîtres et superviseurs		2.4	2.9	3.8	3.0	3.9	3.4
9. Employés de bureau		17.5	13.7	17.3	10.2	13.2	8.9
10. Employés dans la vente		10.4	10.7	10.3	10.5	8.7	9.2
11. Employés dans les services		14.8	15.0	13.2	15.1	14.9	16.4
12. Ouvriers et cols bleus		14.2	13.6	19.0	13.6	28.3	23.6
Total	%	100	100	100	100	100	100
	N	340,975	360,445	1,667,115	2,127,220	1,432,335	1,595,505

La RMR de Montréal et celle de Québec comptent une importante classe moyenne supérieure constituée de cadres intermédiaires, de professionnels intermédiaires et de techniciens. Ensemble, ceux-ci comptent pour 28,2 % des personnes actives à Québec et 30,5 % à Montréal. C'est la proportion de techniciens qui a le plus augmenté dans les deux régions métropolitaines – et encore davantage à Montréal – depuis le début des années 1990.

La part des trois classes d'employés (de bureau, dans la vente et dans les services) est à peu près la même dans les deux grandes RMR (autour de 35 %). Soulignons cependant que les employés dans la vente ont une présence un peu plus forte à Montréal, pôle commercial plus important que Québec.

Le déclin de la classe ouvrière a été plus prononcé à Montréal qu'à Québec dans les dernières décennies du xx^e siècle. La même tendance avait été observée dans la capitale, mais elle avait pris place bien auparavant. Montréal comptait et compte encore en effet de grandes industries qui ont mieux résisté aux tendances à la délocalisation de la production et aux changements technologiques. Québec, de son côté, a vu disparaître bon nombre d'entreprises industrielles dans les secteurs mous (le vêtement, la chaussure, les textiles, par exemple) il y a plusieurs années, alors que l'emploi dans les secteurs comme les pâtes et papiers ou les chantiers navals avait aussi périclité. La forte croissance des emplois de la fonction publique québécoise dans la foulée de la Révolution tranquille a par ailleurs fait reculer la place relative des ouvriers dans la région de la capitale. Cela dit, la part de la classe ouvrière a convergé en 2016 dans les deux grandes agglomérations urbaines, le monde ouvrier y comptant pour 13,6 % dans l'ensemble de la structure sociale de Montréal et pour 12 % à Québec, soit un écart moins important que celui observé en 1991.

Les deux RMR ne divergent pas selon la proportion de petits propriétaires et d'entrepreneurs. L'encadrement du travail d'autrui par des contremaîtres et superviseurs est en régression à Montréal, allant

vers une proportion aussi faible qu'à Québec, autour de 3 % du total environ – soit sans doute un niveau plancher –, une tendance qui traduit la régression des fonctions de supervision dans le monde ouvrier et celui des services.

Montréal est par ailleurs un laboratoire fascinant pour l'étude de la mutation macrosociologique en quelques générations seulement. La stratification sociale de la ville a pendant longtemps été structurée selon un clivage linguistique. Les choses ont changé en l'espace d'un demi-siècle avec la quasi-disparition des écarts qui séparaient les deux grands groupements linguistiques qui y cohabitent. Cependant, il faut tout de suite préciser – comme l'enseignait Tocqueville – que les sociétés conservent les marques et les traces de leur passé, comme cela se voit dans un certain nombre de différences qui persistent entre francophones et anglophones. Ces clivages selon la langue ont cependant cédé la place à une nouvelle forme de différenciation sociale, cette fois selon l'origine ethnique au sens contemporain du terme. L'espace manque pour traiter de cette question et nous renvoyons à notre étude parue en 2015¹⁷.

Il ressort de cette analyse qu'il existe une assez grande similitude dans la structure sociale qui caractérise la métropole québécoise et la capitale nationale. Les deux entités étaient passablement différentes sur ce plan jusqu'au milieu du xx^e siècle, mais leur structure sociale respective s'est rapprochée par la suite. Cependant, les deux grandes régions métropolitaines divergent par leur taille et cela se reflète dans quelques différences qu'il faut souligner. Les classes moyennes prennent une grande place dans la capitale, alors que le tissu social de la métropole est davantage contrasté avec une part plus grande d'ouvriers et de cadres supérieurs et intermédiaires. Autrement dit, Montréal conserve les traces de son passé industriel tout en demeurant un grand centre financier et administratif.

17. S. LANGLOIS, « Stratification et classes sociales à Montréal, 1991-2011 », *Les Cahiers des Dix*, 70 (2016), p. 237-265.

Dans le but de comparer les RMR de Montréal et de Québec avec les autres RMR, une analyse plus fine devrait distinguer les métropoles régionales de taille moyenne des autres milieux, mais il ne sera pas possible de le faire. Il faudrait aussi considérer à part la région de la Gatineau, partie de l'ensemble urbain qui englobe Ottawa. C'est une autre limite qu'il faut avoir en tête dans l'analyse qui suit. Cela dit, nous ferons ressortir trois observations.

Tout d'abord, le poids de la classe ouvrière a décliné partout sur le territoire québécois, mais celle-ci est demeurée la classe la plus importante dans la structure sociale en régions avec presque un quart des personnes actives (23,6 %). L'exploitation des ressources naturelles (les mines, la pêche et la forêt, notamment) occupe une large place dans l'économie des diverses régions du Québec et on y retrouve un large réseau de petites et moyennes entreprises de même que d'importantes usines de transformation et de fabrication (usines d'aluminium et de pâtes et papiers, chantiers navals, etc.), sans oublier les emplois dans l'agriculture.

Ensuite, les cadres et les professionnels ont un poids moins important dans les régions par comparaison avec les deux autres grandes RMR. Cela s'explique par la nature des activités économiques et sociales qui sont bien différentes dans les grands milieux urbains de Québec et Montréal et dans les régions et petites villes.

Par contre, une troisième observation révèle que les occupations typiques des classes moyennes sont fortement présentes dans les régions du Québec, à peu près dans les mêmes proportions que dans les grands milieux urbains analysés plus haut. Tout d'abord, la seconde classe sociale en importance dans les régions est celle des employés dans les services (16,4 %), suivie par celle des techniciens (14,5 %). Ce constat illustre bien que le tissu social de ces dernières années a changé dans les régions du Québec, en phase avec les tendances observées dans les grandes villes et leur environ immédiat. Les entreprises et les administrations en région comptent elles aussi sur les compétences des

techniciens. De leur côté, les trois classes des employés (de bureau, dans les ventes et dans les services) et celle des professions intermédiaires ont à peu près la même importance en région, à Québec et à Montréal. Les titulaires de ces titres d'emploi exercent des activités en lien avec l'organisation sociale telles que l'enseignement au primaire et au secondaire, les soins de la personne, la vente, etc. Cette observation est importante, car elle signifie qu'il n'y a pas de grandes disparités sur ce plan sur tout le territoire québécois. Les classes moyennes sont donc bien représentées partout au Québec, alors que les régions se distinguent par une surreprésentation de la classe ouvrière, par la présence des agriculteurs exploitants et par une sous-représentation des classes sociales supérieures (cadres et professionnels). On peut avancer l'hypothèse que la place des classes moyennes est la source d'une grande cohésion sociale au sein de la société québécoise.

Conclusion

Le tissu social du Québec a considérablement changé en moins de 50 ans. Il est indéniable que le développement du système d'éducation a favorisé la mobilité sociale intergénérationnelle des femmes et des francophones. Il a eu une nette montée vers le haut au sein de la structure sociale, amorcée à partir de la Révolution tranquille. Dit autrement, la mobilité structurelle a ouvert de nouvelles places pour les classes moyennes et supérieures en parallèle au développement de l'économie du savoir sur tout le territoire. Cela signifie qu'on y a observé dans les dernières décennies du xx^e siècle et dans les premières années du nouveau millénaire une forte croissance des positions sociales exigeant des qualifications supérieures.

Une nouvelle hiérarchie organisationnelle et une nouvelle hiérarchie technique dans le monde de la production sont deux traits structurants de la modernité avancée. De nouvelles positions sociales se sont imposées

dans la gestion, dans l'administration, dans le fonctionnement courant des appareils organisationnels, dans le système de production de biens et de services, dans les appareils gouvernementaux, dans la grande distribution tout autant que dans le commerce quotidien, sans oublier les institutions de toute sorte.

D'anciennes classes sociales ont vu leur poids relatif diminuer – c'est le cas du milieu ouvrier – et de nouvelles classes ont émergé ou ont gagné en importance, comme le montre la montée en nombre des techniciens, qui constituent désormais le cœur des classes moyennes. Le sommet de la hiérarchie sociale s'est élargi et il est devenu davantage diversifié. Le poids des élites typiques du Canada français d'autrefois (avocats, médecins, etc.) a régressé et de nouvelles élites dans les domaines de la gestion, des sciences sociales, de la culture ou des diverses pratiques professionnelles ont émergé.

La scolarisation des femmes et leur entrée en grand nombre sur le marché du travail ont modifié en profondeur la structure sociale québécoise. Le nombre de femmes actives est presque égal à celui des hommes et elles sont moins concentrées dans des positions sociales autrefois largement féminisées, à l'exception des femmes appartenant aux minorités ethniques et culturelles. Elles ont accentué leur présence tout au long de l'échelle sociale. Bien entendu, on rétorquera que l'accès aux plus hautes positions de pouvoir n'est pas encore égalitaire et que bien des catégories socioprofessionnelles et des micro classes portent l'empreinte du genre, notamment en milieu ouvrier et dans divers types d'occupations (en santé, en éducation et dans le travail de bureau notamment). Cela est juste, mais il faut souligner que l'égalité des conditions, au sens donné à ce terme par Alexis de Tocqueville, s'est imposée, alors que bien des barrières sont tombées et que des programmes divers œuvrent à corriger les déséquilibres entre les sexes. Cependant, l'égalité des résultats laisse à désirer dans plusieurs domaines et types d'emplois précis. Pensons à l'enseignement au primaire, qui est délaissé par les hommes, ou encore aux emplois dans l'informatique ou en

travail social, qui se différencient par le genre, sans oublier le moindre accès des femmes aux positions sociales les plus élevées.

La structure sociale est différente dans les grandes villes et les régions du Québec. Notre analyse révèle une grande convergence des positions sociales entre les régions métropolitaines de Montréal et de Québec, qui mérite d'être soulignée compte tenu des différences (et même des oppositions) entre les deux milieux urbains. Les régions se démarquent de leur côté, mais l'opposition d'autrefois entre la ville et la campagne s'est grandement transformée. Les diverses régions comptent bon nombre d'occupations typiques de la modernité avancée – notamment celles qui requièrent un certain capital culturel – à la suite de l'implantation de plusieurs universités et collèges. Les régions se caractérisent toujours par le grand nombre d'occupations liées à l'exploitation des ressources naturelles et à l'agriculture, mais on y retrouve aussi une bonne part d'occupations typiques des classes moyennes comme c'est le cas dans les grands centres urbains.

Le paysage social du Québec contemporain est typique de la modernité avancée et de nouvelles formes de différenciation se sont imposées dans le paysage social du Québec contemporain, en rupture avec celles qui dominaient peu avant l'avènement de la Révolution tranquille. La différenciation en groupements et en classes sociales nouvelles est une donnée indispensable et fondamentale pour bien saisir les mutations qui affectent la société globale, au même titre que les mouvements de population et les questions identitaires qui retiennent l'attention des contemporains.

Résumé / Abstract

Simon Langlois (1^{er} Fauteuil) : *La stratification sociale de la société québécoise, revisitée et mise à jour, 1971-2016* [Quebec Social Stratification Revisited and Updated, 1971-2016]

Cette contribution examine la mutation qui a profondément transformé la structure sociale de la société québécoise depuis la Révolution tranquille. Elle propose un nouveau schéma des classes sociales construit dans une perspective néo-durkheimienne et propose un ensemble de micro classes afin de livrer une analyse fine de la stratification sociale, qui couvre la période 1971-2016. D'anciennes classes sociales ont vu leur poids relatif diminuer, notamment en milieu ouvrier ainsi que chez les employés, et de nouvelles classes ont émergé. Le sommet de la hiérarchie sociale s'est élargi et diversifié. Les femmes ont accentué leur présence dans les douze grandes classes distinguées, bien que d'importantes différences subsistent à un niveau moins agrégé spécifié par les micro classes. Une grande convergence des positions sociales est observée entre les régions métropolitaines de Montréal et de Québec et l'opposition ville-campagne d'autrefois s'est largement transformée. Les diverses régions comptent en 2016 bon nombre d'occupations typiques de la modernité avancée qui requièrent un certain capital culturel et elles se caractérisent toujours par un grand nombre d'occupations liées à l'exploitation des ressources naturelles et à l'agriculture.

Mots-clés : Québec – société – stratification – classes sociales – emploi – femmes – régions

*

This contribution examines the changes that have profoundly transformed the social structure of Québec society since the Quiet Revolution. It proposes a new outline of social classes constructed in a neo-Durkheimian perspective and proposes a set of micro classes in order to furnish a detailed analysis of social stratification which covers the period 1971-2016. Old social classes have seen their relative weight decrease, especially among the working class as well as among employees, and new classes have emerged. The top of the social hierarchy has become wider and more diversified. Women have increased their presence in the 12 social classes, although important differences remain at a less aggregated level specified by the micro classes. A great convergence of social positions is observed between the metropolitan regions of Montreal and Quebec City, and the former city-countryside opposition has largely changed. The various regions have in 2016 many occupations typical of advanced modernity which require a certain cultural capital and they are still characterized by a large number of occupations linked to the exploitation of natural resources and to agriculture.

Keywords : Québec – society – stratification – social classes – employment – women – regions